

RCS : NANTES

Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1983 B 00405

Numéro SIREN : 328 023 981

Nom ou dénomination : E L 2 D

Ce dépôt a été enregistré le 06/08/2018 sous le numéro de dépôt 11840

EL2D

7 rue Gustave Eiffel

44980 STE LUCE SUR LOIRE

Déposé au Greffe
le 16 JUIL. 2018
sous le N° 11840
RCS N° 833405

COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017

Pages

COMPTES ANNUELS

- Bilan actif-passif	1 et 2
- Compte de résultat	3 et 4
- Annexe	5 à 11

Carthage conforme 06/07/18



ROMANET AUDIT CONSEIL

20 Bd Emile Romanet

44100 NANTES

EL2D

7 rue Gustave Eiffel

44980 STE LUCE SUR LOIRE

COMPTES ANNUELS

ROMANET AUDIT CONSEIL

20 Bd Emile Romanet

44100 NANTES

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	125 557	88 551	37 006	38 860
	Fonds commercial (1)	213 655		213 655	213 655
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	83 085	50 421	32 664	34 907
	Autres immobilisations corporelles	178 550	76 633	101 918	90 411
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	462		462	462	
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 567		7 567	7 567	
Total II	608 876	215 604	393 272	385 862	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	30 415		30 415	26 596
	En-cours de production de biens	196 617		196 617	141 408
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	13 814		13 814	8 084
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	1 942 808	6 253	1 936 555	1 176 296
	Autres créances	156 520		156 520	200 889
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	152 196		152 196	243 508	
Charges constatées d'avance (3)	40 222		40 222	22 662	
Total III	2 532 593	6 253	2 526 339	1 819 443	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 141 469	221 858	2 919 611	2 205 305	

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

7 567

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000	300 000
	Réserves		
	Réserve légale	21 908	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	145 621	145 621
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	83 247	22 995
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	165 028	158 160
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	715 805	640 777
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (1)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	173 059	221 099
	Concours bancaires courants	463 297	326 034
	Emprunts et dettes financières diverses	18 562	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	771 155	486 308
	Dettes fiscales et sociales	743 416	504 581
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	34 318	26 507	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)		
	Total IV	2 203 807	1 564 528
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 919 611	2 205 305

(1) Dont à moins d'un an

2 098 470

1 411 717

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 568 454		6 568 454	5 113 654	1 454 800	28.45
Chiffre d'affaires NET	6 568 454		6 568 454	5 113 654	1 454 800	28.45
Production stockée			55 209	54 850	359	0.65
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			14 959	11 350	3 609	31.80
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			72 209	30 030	42 178	140.45
Autres produits			68	156	88	56.15
Total des Produits d'exploitation (I)			6 710 900	5 210 041	1 500 859	28.81
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 151 735	1 693 274	458 461	27.08
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 819	145	3 965	NS
Autres achats et charges externes *			1 812 781	1 399 026	413 755	29.57
Impôts, taxes et versements assimilés			90 451	63 446	27 004	42.56
Salaires et traitements			1 801 949	1 339 997	461 952	34.47
Charges sociales			579 950	461 127	118 823	25.77
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			59 923	48 148	11 774	24.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 253	324	5 929	NS
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 488	1 389	1 099	79.12
Total des Charges d'exploitation (II)			6 501 710	5 006 877	1 494 834	29.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			209 189	203 164	6 025	2.97
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2017	12	31/12/2016	12
			Ecart N / N-1	
			Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	779	9	771	NS
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	779	9	771	NS
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	26 192	26 590	398	1.50
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	26 192	26 590	398	1.50
2. Résultat financier (V-VI)	25 412	26 581	1 169	4.40
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	183 777	176 583	7 194	4.07
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	18 859	14 465	4 394	30.38
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 417	16 883	11 467	67.92
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII	24 276	31 348	7 073	22.56
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	25 795	26 271	476	1.81
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 256	4 900	2 644	53.96
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	28 051	31 171	3 120	10.01
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	3 776	177	3 953	NS
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	14 974	18 600	3 626	19.49
Total des produits (I+III+V+VII)	6 735 955	5 241 398	1 494 557	28.51
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 570 927	5 083 238	1 487 689	29.27
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	165 028	158 160	6 867	4.34

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier 77 930 72 568

: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe intégré fiscalement depuis le 1er janvier 2010. La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt supportée par la filiale est calculée comme si la société était imposée séparément.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un crédit d'impôt relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 105.323€. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi a été utilisé pour financer des investissements et des dépenses de recrutement. Il a également servi à reconstituer le fonds de roulement de l'entreprise et à maintenir sa compétitivité prix.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	327 464		15 340
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 929		15 220
Installations générales agencements aménagements divers	51 416		10 887
Matériel de transport	18 963		16 460
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	78 616		11 681
TOTAL	217 925		54 248
Autres titres immobilisés	462		
Prêts, autres immobilisations financières	7 567		
TOTAL	8 029		
TOTAL GENERAL	553 417		69 588

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		3 591	339 213	
TOTAL				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 065	83 085	
Installations générales agencements aménagements divers			62 303	
Matériel de transport		3 843	31 580	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 630	84 667	
TOTAL		10 538	261 635	
Autres titres immobilisés			462	
Prêts, autres immobilisations financières			7 567	
TOTAL			8 029	
TOTAL GENERAL		14 129	608 876	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL	74 949	17 194	3 591	88 551
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 023	16 952	554	50 421
Installations générales agencements aménagements divers	5 787	5 475	0	11 262
Matériel de transport	11 840	6 045	2 098	15 787
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 956	14 257	5 630	49 583
TOTAL	92 606	42 729	8 282	127 053
TOTAL GENERAL	167 555	59 923	11 874	215 604

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	17 194				
Instal.techniques matériel outillage indus.	16 952				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 475				
Matériel de transport	6 045				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 257				
TOTAL	42 729				
TOTAL GENERAL	59 923				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	324	6 253	324		6 253
TOTAL	324	6 253	324		6 253
TOTAL GENERAL	324	6 253	324		6 253
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 253	324		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 567	7 567	
Clients douteux ou litigieux	14 959	14 959	
Autres créances clients	1 927 849	1 927 849	
Personnel et comptes rattachés	8 700	8 700	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	627	627	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 236	21 236	
Groupe et associés	96 913	96 913	
Débiteurs divers	29 044	29 044	
Charges constatées d'avance	40 222	40 222	
TOTAL	2 147 117	2 147 117	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	463 297	463 297		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	173 059	67 722	105 337	
Fournisseurs et comptes rattachés	771 155	771 155		
Personnel et comptes rattachés	88 216	88 216		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	238 107	238 107		
Taxe sur la valeur ajoutée	402 262	402 262		
Autres impôts taxes et assimilés	14 831	14 831		
Groupe et associés	18 562	18 562		
Autres dettes	34 318	34 318		
TOTAL	2 203 807	2 098 470	105 337	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 040			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	16.0000	8 750	10 000		18 750

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Apport EI			60 980	60 980	
Acquisition Erecca	22 867			22 867	
Total	22 867		60 980	83 847	

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport et aména	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de bureau et inform.	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les fournitures ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les en cours de production ont été évalués à leur coût de production avec la méthode de l'avancement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	30 415	26 596	3 819	
Total I	30 415	26 596	3 819	
Production				
Production en cours				
- Travaux	196 617	141 408	55 209	
Total III	196 617	141 408	55 209	
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			55 209	

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 070
Autres créances	23 065
Disponibilités	17
Total	26 153

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 565
Dettes fiscales et sociales	90 550
Total	117 557

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 222
Total	40 222

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits except. divers	61	77100000
- Prises en charges sinistres et divers	18 798	77180000
Total	18 859	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	3 103	67120000
- Charges except. diverses	523	67100000
- Sinistres	22 169	67180000
Total	25 795	

EL2D
Société par actions simplifiée au capital 300.000 euros
Siège social : 7, rue Gustave Eiffel – 44980 Sainte Luce-sur-Loire
328 023 981 R.C.S. Nantes

**AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 23 MAI 2018

TEXTE DE LA DECISION PROPOSEE

TROISIEME DECISION

Affectation et répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président, décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 165.028 euros de la manière suivante :

Origine :

- Réserve légale :	21.908 euros
- Réserve statutaire et contractuelle :	145.621 euros
- Report à nouveau bénéficiaire :	83.247 euros
- Résultat de l'exercice : Bénéfice de	165.028 euros

Affectation :

- Affectation au poste « Réserve légale » bénéficiaire, soit	8.092 euros
qui serait ainsi porté de	21.908 euros
à	30.000 euros
- Affectation à titre de dividendes, soit	40.000 euros
soit	2,13 euros par action
- Affectation au poste « Report à nouveau » bénéficiaire, soit	116.936 euros
qui serait ainsi porté de	83.247 euros
à	200.183 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont positifs à hauteur de 675.805 euros.

L'Associé Unique prend acte que sur le plan fiscal :

- par application des dispositions de l'article 112 1° du Code général des impôts, cette distribution n'est pas constitutive d'un remboursement d'apports ;
- cette distribution est soumise à la fiscalité sur les dividendes.

L'Associé Unique décide que la mise en paiement aura lieu à compter de la date des présentes et décide de conférer tous pouvoirs au Président à l'effet de mettre en œuvre la présente décision et notamment de (i) prendre toute mesure nécessaire ou utile à la réalisation de la distribution objet de la présente décision et (ii) plus généralement, procéder à toutes constatations, communications, actes confirmatifs ou supplétifs et formalités qui s'avèreraient nécessaires.

L'Associé Unique prend également acte de ce qu'il a été distribué des dividendes au titre des exercices précédents, selon la répartition suivante :

Exercice clos le 31 décembre 2016	90.000 euros soit environ 10,286 euros par action
Exercice clos le 31 décembre 2015	0 euro
Exercice clos le 31 décembre 2014	0 euro

TEXTE DE LA DECISION ADOPTEE

TROISIEME DECISION

Affectation et répartition du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

L'Associé Unique, connaissance prise du rapport du Président, décide, sur proposition du Président, d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 165.028 euros de la manière suivante :

Origine :

- Réserve légale : 21.908 euros
- Réserve statutaire et contractuelle : 145.621 euros
- Report à nouveau bénéficiaire : 83.247 euros
- Résultat de l'exercice : Bénéfice de 165.028 euros

Affectation :

- Affectation au poste « Réserve légale » bénéficiaire, soit 8.092 euros
qui serait ainsi porté de 21.908 euros
à 30.000 euros
- Affectation à titre de dividendes, soit 40.000 euros
soit 2,13 euros par action
- Affectation au poste « Report à nouveau » bénéficiaire, soit 116.936 euros
qui serait ainsi porté de 83.247 euros
à 200.183 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont positifs à hauteur de 675.805 euros.

L'Associé Unique prend acte que sur le plan fiscal :

- par application des dispositions de l'article 112 1° du Code général des impôts, cette distribution n'est pas constitutive d'un remboursement d'apports ;
- cette distribution est soumise à la fiscalité sur les dividendes.

L'Associé Unique décide que la mise en paiement aura lieu à compter de la date des présentes et décide de conférer tous pouvoirs au Président à l'effet de mettre en œuvre la présente décision et notamment de (i) prendre toute mesure nécessaire ou utile à la réalisation de la distribution objet de la présente décision et (ii) plus généralement, procéder à toutes constatations, communications, actes confirmatifs ou supplétifs et formalités qui s'avèreraient nécessaires.

L'Associé Unique prend également acte de ce qu'il a été distribué des dividendes au titre des exercices précédents, selon la répartition suivante :

Exercice clos le 31 décembre 2016	90.000 euros soit environ 10,286 euros par action
Exercice clos le 31 décembre 2015	0 euro
Exercice clos le 31 décembre 2014	0 euro

Cette décision est adoptée par l'Associé Unique.

« Extrait certifié conforme à l'original »

Par : OFC

Représentée par : M. Nicolas OUDOT

Titre : Président de séance et Associé Unique



STREGO AUDIT – NANTES

5 rue Albert Londres
BP 20303
44303 NANTES CEDEX 3
Tél : 02 40 50 12 61
Fax : 01 57 67 47 29
Strego.nantes@strego.fr

EL 2D

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 Euros

Siège social : 7 rue Gustave Eiffel
44980 SAINT-LUCE SUR LOIRE

RCS NANTES 328 023 981

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice clos le 31 décembre 2017

EL 2D

Société par actions simplifiée au capital de 300 000 €uros
Siège social : 7 rue Gustave Eiffel
44980 SAINTE-LUCE SUR LOIRE

RCS NANTES 328 023 981

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associée,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EL2D relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société EL2D à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La note « Evaluation des produits et en-cours » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des travaux en cours.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et méthodes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associée

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'associée sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société EL2D à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nantes, le 7 mai 2017

Le Commissaire aux Comptes
STREGO AUDIT



Vincent PIERRE

COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	125 557	88 551	37 006	38 860
	Fonds commercial (1)	213 655		213 655	213 655
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage	83 085	50 421	32 664	34 907
	Autres immobilisations corporelles	178 550	76 633	101 918	90 411
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	462		462	462	
Prêts					
Autres immobilisations financières	7 567		7 567	7 567	
Total II	608 876	215 604	393 272	385 862	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements	30 415		30 415	26 596
	En-cours de production de biens	196 617		196 617	141 408
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	13 814		13 814	8 084
	Créances (3)				
	Clients et comptes rattachés	1 942 808	6 253	1 936 555	1 176 296
	Autres créances	156 520		156 520	200 889
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	152 196		152 196	243 508	
Charges constatées d'avance (3)	40 222		40 222	22 662	
Total III	2 532 593	6 253	2 526 339	1 819 443	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V) Ecart de conversion actif (VI)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	3 141 469	221 858	2 919 611	2 205 305

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

7 567

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2017 12	Exercice N-1 31/12/2016 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 300 000) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	300 000	300 000
	Réserves		
	Réserve légale	21 908	14 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	145 621	145 621
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	83 247	22 995
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	165 028	158 160
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	Total I	715 805	640 777
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	Total II		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		
	Total III		
DETTES (I)	Dettes financières		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	173 059	221 099
	Concours bancaires courants	463 297	326 034
	Emprunts et dettes financières diverses	18 562	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes d'exploitation		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	771 155	486 308
	Dettes fiscales et sociales	743 416	504 581
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	34 318	26 507	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (I)		
	Total IV	2 203 807	1 564 528
	Ecarts de conversion passif (V)		
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	2 919 611	2 205 305
	(1) Dont à moins d'un an	2 098 470	1 411 717

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2017 12			Exercice N-1 31/12/2016 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
Produits d'exploitation (I)						
Ventes de marchandises						
Production vendue de biens						
Production vendue de services	6 568 454		6 568 454	5 113 654	1 454 800	28.45
Chiffre d'affaires NET	6 568 454		6 568 454	5 113 654	1 454 800	28.45
Production stockée			55 209	54 850	359	0.65
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			14 959	11 350	3 609	31.80
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			72 209	30 030	42 178	140.45
Autres produits			68	156	88	56.15
Total des Produits d'exploitation (I)			6 710 900	5 210 041	1 500 859	28.81
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			2 151 735	1 693 274	458 461	27.08
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			3 819	145	3 965	NS
Autres achats et charges externes *			1 812 781	1 399 026	413 755	29.57
Impôts, taxes et versements assimilés			90 451	63 446	27 004	42.56
Salaires et traitements			1 801 949	1 339 997	461 952	34.47
Charges sociales			579 950	461 127	118 823	25.77
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			59 923	48 148	11 774	24.45
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			6 253	324	5 929	NS
Dotations aux provisions						
Autres charges			2 488	1 389	1 099	79.12
Total des Charges d'exploitation (II)			6 501 710	5 006 877	1 494 834	29.86
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			209 189	203 164	6 025	2.97
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Intégration fiscale

La société fait partie d'un groupe intégré fiscalement depuis le 1er janvier 2010. La convention d'intégration fiscale prévoit que la charge d'impôt supportée par la filiale est calculée comme si la société était imposée séparément.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un crédit d'impôt relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 105.323€. La société a demandé un préfinancement au titre de ce mécanisme.

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi a été utilisé pour financer des investissements et des dépenses de recrutement. Il a également servi à reconstituer le fonds de roulement de l'entreprise et à maintenir sa compétitivité prix.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	327 464		15 340
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	68 929		15 220
Installations générales agencements aménagements divers	51 416		10 887
Matériel de transport	18 963		16 460
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	78 616		11 681
TOTAL	217 925		54 248
Autres titres immobilisés	462		
Prêts, autres immobilisations financières	7 567		
TOTAL	8 029		
TOTAL GENERAL	553 417		69 588

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		3 591	339 213	
TOTAL		3 591	339 213	
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		1 065	83 085	
Installations générales agencements aménagements divers			62 303	
Matériel de transport		3 843	31 580	
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		5 630	84 667	
TOTAL		10 538	261 635	
Autres titres immobilisés			462	
Prêts, autres immobilisations financières			7 567	
TOTAL			8 029	
TOTAL GENERAL		14 129	608 876	

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	74 949	17 194	3 591	88 551
TOTAL	74 949	17 194	3 591	88 551
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	34 023	16 952	554	50 421
Installations générales agencements aménagements divers	5 787	5 475	0	11 262
Matériel de transport	11 840	6 045	2 098	15 787
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	40 956	14 257	5 630	49 583
TOTAL	92 606	42 729	8 282	127 053
TOTAL GENERAL	167 555	59 923	11 874	215 604

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	17 194				
Instal.techniques matériel outillage indus.	16 952				
Instal.générales agenc.aménag.divers	5 475				
Matériel de transport	6 045				
Matériel de bureau informatique mobilier	14 257				
TOTAL	42 729				
TOTAL GENERAL	59 923				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	324	6 253	324		6 253
TOTAL	324	6 253	324		6 253
TOTAL GENERAL	324	6 253	324		6 253
Dont dotations et reprises d'exploitation		6 253	324		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	7 567	7 567	
Clients douteux ou litigieux	14 959	14 959	
Autres créances clients	1 927 849	1 927 849	
Personnel et comptes rattachés	8 700	8 700	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	627	627	
Taxe sur la valeur ajoutée	21 236	21 236	
Groupe et associés	96 913	96 913	
Débiteurs divers	29 044	29 044	
Charges constatées d'avance	40 222	40 222	
TOTAL	2 147 117	2 147 117	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	463 297	463 297		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	173 059	67 722	105 337	
Fournisseurs et comptes rattachés	771 155	771 155		
Personnel et comptes rattachés	88 216	88 216		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	238 107	238 107		
Taxe sur la valeur ajoutée	402 262	402 262		
Autres impôts taxes et assimilés	14 831	14 831		
Groupe et associés	18 562	18 562		
Autres dettes	34 318	34 318		
TOTAL	2 203 807	2 098 470	105 337	
Emprunts souscrits en cours d'exercice	30 000			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	48 040			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Crés	Remboursés	En fin
Actions	16.0000	8 750	10 000		18 750

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Apport EI			60 980	60 980	
Acquisition Erecca	22 867			22 867	
Total	22 867		60 980	83 847	

En application des dispositions de l'article 214-3 du PCG, nous avons estimé que nos fonds commerciaux n'ont pas de durée de vie limitée et à ce titre, ils ne sont pas amortis.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	1 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	2 à 5 ans
Matériel de transport et aména	Linéaire	2 à 3 ans
Matériel de bureau et inform.	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les fournitures ont été évaluées à leur coût d'acquisition.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les en cours de production ont été évalués à leur coût de production avec la méthode de l'avancement.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Variation détaillée des stocks et des en-cours

	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises				
Approvisionnements				
- Autres approvisionnements	30 415	26 596	3 819	
Total I	30 415	26 596	3 819	
Production				
Production en cours				
- Travaux	196 617	141 408	55 209	
Total III	196 617	141 408	55 209	
Production stockée (ou déstockage de production) (II + III)			55 209	

Dépréciation des stocks

(PCG 831-2/3.2 et 831-2/6)

Les stocks et en cours ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur actuelle à la date de clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	3 070
Autres créances	23 065
Disponibilités	17
Total	26 153

ANNEXE

Exercice du 01/01/2017 au 31/12/2017

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 565
Dettes fiscales et sociales	90 550
Total	117 557

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	40 222
Total	40 222

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- Produits except. divers	61	77100000
- Prises en charges sinistres et divers	18 798	77180000
Total	18 859	
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	3 103	67120000
- Charges except. diverses	523	67100000
- Sinistres	22 169	67180000
Total	25 795	

S

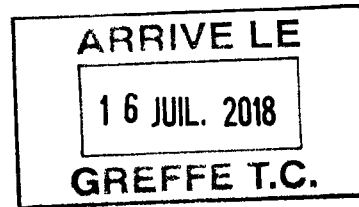
SIMON ASSOCIÉS
RÉSEAU SIMON AVOCATS

PARIS

47, rue de Monceau
75008 PARIS

Tél. : +33 (0)1 53 96 20 00

Fax : +33 (0)1 53 96 20 01



CB 45,63

Greffe du Tribunal de Commerce
Service des Comptes Annuels
2 Ter, quai François Mitterrand
44000 Nantes

Paris, le 13 juillet 2018

Par LRAR

Références à rappeler impérativement

Aff. : OFC – EL2D

N/Réf. : 75170713 - CYGAR

Chère Madame, Cher Monsieur,

En vue du dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 des sociétés OFC (500 007 901 R.C.S. Nantes) et EL2D (328 023 981 R.C.S. Nantes), nous vous prions de bien vouloir trouver sous ce pli :

- un (1) exemplaire original des comptes annuels de chacune des sociétés OFC et EL2D, certifiés conformes par le représentant légal ;
- un (1) exemplaire original de l'affectation du résultat de chacune des sociétés OFC et EL2D, certifiés conformes par le représentant légal ; et
- deux (2) chèques BTP BANQUE n°1477069 (établi par OFC) et n°1711696 (établi par EL2D) d'un montant de 45,63 euros chacun, libellés à l'ordre du Greffe du Tribunal de commerce de Nantes.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir établir votre facture à l'ordre de chacune des sociétés OFC et EL2D et de nous les transmettre, accompagnées des récépissés de dépôt correspondants.

Vous en souhaitant bonne réception et demeurant à votre disposition pour toute précision ou indication sur ce qui précède, nous vous prions d'agréer, Chère Madame, Cher Monsieur, l'expression de notre respectueuse considération.


Laura PICOULET
Juriste

www.simonassocies.com

www.lettrede reseaux.com

BUREAUX SIMON ASSOCIÉS : Paris / Nantes / Montpellier / Grenoble / Lyon / Fort-de-France / Pointe-à-Pitre

RÉSEAU SIMON AVOCATS : Bordeaux / Chambéry / Clermont-Ferrand / Grenoble / Le Havre / Lyon / Poitiers / Rouen / Saint-Etienne / Strasbourg / Toulouse

SIMON INTERNATIONAL* : Algérie / Belgique / Cameroun / Chine / Chypre / Côte d'Ivoire / Corée du Sud / Égypte / États-Unis / Île Maurice / Indonésie / Iran / Luxembourg / Maroc / RD Congo / Sénégal / Tunisie *Conventions transnationales